

Décision Générale colonial

Décision n° 183 du 14 février 1949 :

n° 183

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 14 février 1949
Numéro JO n° 2 du 28/02/1949	Date du numéro 28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Abdallah Abdou Djoumaï est engagé en qualité de commis administratif auxiliaire, au salaire mensuel de quinze mille francs (15.000 francs), exclusif de toutes indemnités et accessoires de solde, à l'exception des char ges de famille. La présente décision aura effet pour comp ter du 1er février 1940.